

Genève, le 13 mai 2016

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT DE L'EXERCICE 2015 DE L'ASSOCIATION AIDE ET ACTION SUISSE, GENEVE

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation des capitaux propres, tableaux de flux de trésorerie et annexe) de l'Association Aide et Action Suisse, Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

firel berney sa
société fiduciaire

8, rue du nant
case postale 6059
1211 Genève 6
t +41 58 234 90 10
f +41 58 234 90 02

4, rue étraz
case postale 6199
1002 Lausanne
t +41 58 234 91 10
f +41 58 234 91 01

berneyassociés.com

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant un bénéfice au bilan de CHF 182'059 après comptabilisation du bénéfice de l'exercice de CHF 11'455 ne sont pas conformes aux Swiss GAAP RPC, à la loi suisse et aux statuts.

Sans émettre de réserve, nous relevons que la poursuite de l'exploitation est conditionnée à l'aide financière accordée par Aide et Action International dans le cadre de la convention de réseau signée en 2013, confirmant l'appartenance de l'association suisse comme membre du réseau Aide et Action et suivant les modalités déterminées par avenant annuel.

FIREL BERNEY SA
Société Fiduciaire



Philippe VEILLARD
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat



Vanessa PARIS
Réviseur agréée

Annexes : - comptes annuels comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe